



UTILISATION DES REPONSES DE ROBOTS ou

Par ESP

Bonjour à tous

Concernant l'utilisation de robots, j'attire votre attention sur le risque d'erreurs, notamment en ce qui concerne les références juridiques.

Ces outils n'en sont qu'au début de leur développement et si l'utilisation d'un robot peut vous AIDER A LA REDACTION, c'est celui mis à la disposition du public par notre éditeur AIKAN/LEGAVOX et souvent cité sur la toile.

[url=https://www.legavox.fr/blog/legavox/decouvrez-juribot-chatbot-juridique-booste-34159.htm]https://www.legavox.fr/blog/legavox/decouvrez-juribot-chatbot-juridique-booste-34159.htm[/url]

N'hésitez pas à participer à son développement en vous y inscrivant.

Ceci étant un post-it, ne pas répondre SVP.